

°
n 31

Les jours de **LANS**

LE JOURNAL
D'INFORMATION
DE VOTRE VILLAGE
PRINTEMPS 2023

DOSSIER

**UNE MAIRIE :
UN ESPACE POUR
LES CITOYENS**

P. 08

ENVIRONNEMENT

**BIEN CHOISIR SON
ARBRE ET SA HAIE**

P. 10

MAIRIE

**UN SCHÉMA DIRECTEUR
POUR RÉNOVER
LES BÂTIMENTS
DE LA COMMUNE**

P. 13



LANS-EN-VERCORS

SOMMAIRE

P. 03
LANS EN IMAGES

P. 04
ENFANCE & JEUNESSE

P. 05
CULTURE

P. 06
TOURISME

P. 07
VIE ASSOCIATIVE

P. 08
DOSSIER

P. 10
ENVIRONNEMENT

P. 11
SANTÉ & SOLIDARITÉ

P. 12
MAIRIE

P. 15
TRIBUNE POLITIQUE
& INFOS PRATIQUES



MAIRIE-LANSENERCORS.FR

COMMUNEDELANSENERCORS

INSCRIVEZ-VOUS
À LA LETTRE
D'INFORMATIONS



Territoire
engagé dans
la démarche
Fleçon Vert

Lans-en-Vercors est labellisée



Lans-en-Vercors est jumelée avec



© Jérôme Naray

ÉDITO

Dans quelques semaines, nous allons voter le renouvellement de la charte du Parc naturel régional du Vercors.

Un parc régional, n'est pas un parc national. Si l'un est créé pour la sauvegarde du milieu naturel et peut voir son accès réglementé, l'autre s'inscrit dans le développement économique rural, tout en conciliant l'environnement.

Notre parc est né en 1970, c'est dans ce contexte qu'a été bâti notre stade de neige en 1975, pour permettre aux populations locales de se maintenir au village en préservant ce qui fait notre force, l'agriculture et nos paysages.

Être dans un parc est une chance, c'est s'ouvrir, faire ensemble, se comprendre, expérimenter, innover, ce n'est surtout pas tout interdire comme beaucoup aujourd'hui veulent le faire. Nous sommes dans un territoire habité,

mais nous sommes aussi un territoire visité. Notre économie dépend du tourisme, le tourisme à la journée ou à la semaine, mais aussi des résidents secondaires qui, dans l'après COVID, occupent régulièrement leur maison, et les résidents secondaires classiques. C'est tout un ensemble

qu'il faut concilier pour que nos savoir-faire artisanaux, agricoles, puissent continuer de prospérer et d'exister dans le respect de tous et du lieu où nous vivons.

Le Vercors est notre bien commun ! Il ne doit ni devenir résidentiel, ni être le jardin d'urbains en mal d'espaces verts : le compromis plutôt que l'interdit, l'ouverture plutôt que le repli sur soi, le regard toujours tourné vers l'avenir.

Michaël Kraemer

Maire de Lans-en-Vercors



© Le Cairn



©Mairie de Lans-en-Vercors



© Mairie de Lans-en-Vercors

1. Spectacle « Je viens de partir » de la compagnie ChamploO, mercredi 25 janvier 2023, dans le cadre du festival Le Maillon en Scène, co-organisé par Le Cairn.
2. Hubert Demolis, vice-président de la Fédération Française des Stations Vertes de Vacances, et Michaël Kraemer ont officialisé en décembre l'obtention du label Village de Neige.
3. Graffiti en trompe-l'œil réalisé par les jeunes de l'accueil Activ'Ados, encadrés par le graffeur Benjamin Zoz, sur le transformateur situé le long du Chemin Neuf.



DES PETITS FRUITS POUR LES PETITS !

Grâce aux initiatives de l'équipe enseignante de l'école maternelle et au concours des services de la commune, c'est une haie d'arbustes fleuris et fruitiers qui va voir le jour dans la cour de l'école.

Des pommiers et des pruniers, donnés par des familles, viendront apporter plus d'ombre à nos chérubins. Un projet à l'échelle des enfants, car c'est à eux que reviendront les tâches de s'en occuper, de récolter et, la plus difficile, de se régaler ! ■

UN CARNAVAL HAUT EN COULEURS !

Cette année, vous n'êtes pas passés à côté du retour du carnaval tous ensemble ! L'accueil de loisirs La Passerelle et l'office de tourisme intercommunal sont unis à nouveau pour préparer une fête digne des plus grandes.

Un Monsieur Carnaval décoré par les enfants, un spectacle de highline place de la mairie, des ateliers de maquillage et le dernier feu d'artifice de la saison hivernale pour finir en beauté. Petits et grands en ont pris plein les yeux. Vivement l'année prochaine ! ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES : À CHEVAL OU EN RAMASSANT LES DÉCHETS, ÇA AVANCE !

Tout d'abord, avant de parler des projets, le CMJ a deux nouvelles recrues : Line et Lucie. Elles sont, comme le reste de l'équipe, pleines d'enthousiasme, alors bienvenue à elles !

Le projet de rénovation de la cabane de Font Froide est toujours en cours, les bois sont en scierie et attendent sagement de monter là-haut pour donner vie à ce projet. Les planches finiront leur course tractées par des chevaux de trait typiques du Vercors, les Barraquands, et seront assemblées par un charpentier du plateau. Cette cabane, en circuit court à 100 %, pourra ensuite être inaugurée, après presque 2 ans de réflexion.

En parallèle, l'éco-village du 13 mai se prépare et les jeunes vont recevoir les associations qui souhaitent participer de nouveau à cette fête. Comme l'an passé, des animations et un ramassage des déchets marqueront cette matinée. Le rendez-vous engagé, au cœur du village, à ne pas manquer ! ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG), DES ACTIONS AU SERVICE DES HABITANTS

La CTG est une nouvelle démarche qui remplace les Contrats enfance-jeunesse précédemment signés avec la Caisse d'Allocations Familiales, pour renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des services mis en place pour les habitants. Des « bonus territoire » prendront le relais de la prestation de service enfance jeunesse.

La convention s'appuie sur un diagnostic pour savoir d'où l'on part et où on veut aller ensemble. Cette analyse, présentée lors du conseil communautaire du 30 sept 2022, a fait apparaître de nouveaux besoins de soins, de services, exponentiels dans les prochaines années avec le vieillissement de la population. Les autres points concernent la mobilité, les besoins de déplacements au sein du territoire, le coût des logements, autant de freins à l'installation des familles. Des compétences socles : l'Enfance, la Jeunesse et la Parentalité sont déjà bien engagées par les élus. Des moyens importants sont dédiés à la création de places et à la rénovation d'équipements en crèche, au LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents pour l'accompagnement à la parentalité), aux accueils de loisirs pour l'enfance et la jeunesse. Trois axes stratégiques sont envisagés, « le bien grandir, le mieux vivre ensemble et le bien vieillir ». Ces projets nécessitent la mobilisation de nombreux acteurs.

Des comités de pilotage, des commissions spécifiques sont au travail pour la mise en place, le suivi et l'évaluation de toutes ces actions. ■

ON A AIMÉ... À LA MÉDIATHÈQUE



Eco-anxiété, mieux gérer ses émotions liées au dérèglement climatique,
de Yvan-Marc Juillard, éd.
La Plage, 2023.

Après un bref rappel de la situation climatique et environnementale et des conséquences émotionnelles que cela déclenche en nous, l'auteur propose de partir à la découverte de nos émotions et du fonctionnement de notre cerveau pour apprendre à gérer notre éco-anxiété, grâce à des exercices pratiques.



Le concours de cabanes,
un album documentaire
de Camille Garoche, éd.
Little Urban, 2022.

La finale du concours mondial de cabanes arrive à grandes pattes ! Une grue globe-trotter nous entraîne pour un voyage au coeur des arbres les plus incroyables. Les enfants du monde entier rivalisent d'ingéniosité pour emménager leur cabane. Avec la possibilité de voter à la fin du livre pour sa cabane préférée !

DU NOUVEAU DANS L'ÉQUIPE DU CAIRN !



Marie Freydière a pris la direction du Cairn depuis le 13 février. Originnaire du Vercors, elle

mettra à profit sa solide expérience du milieu culturel et ses multiples connaissances pour continuer à faire grandir le projet du Cairn.

Pierre Le Boulc'h remplace Camille Stice, partie en disponibilité pour quelques mois, sur les missions de médiation culturelle et de communication.

Bienvenue à eux ! ■

2022, UNE ANNÉE RICHE POUR LE CAIRN !



© Le Cairn

Après deux saisons culturelles compliquées dues à l'épidémie de Covid-19, l'année 2022 a été la première à ne souffrir d'aucune fermeture, report ou annulation de projet et a même réussi l'exploit de condenser presque deux saisons en une seule. Alors à année exceptionnelle, chiffres exceptionnels :

La programmation culturelle :

27 spectacles, 41 levers de rideaux, 5129 spectateurs dont 1240 scolaires, 24 médiations culturelles dans les classes, 328 élèves mobilisés sur des ateliers avec les artistes, 29 jours de résidence artistique, 6 projets de création accompagnés, 13 partenaires et plus de 50 bénévoles mobilisés sur toute l'année.

Le festival Jeunes Bobines :

44 films, 54 séances, 2 salles de cinéma, 1 petite salle, 16 ateliers, 68 créneaux de jeux, des animations, 1 jury jeune, 1 jury professionnel, 1 palmarès, des séances spéciales avec des invités, des cérémonies festives, plus de 3500 spectateurs, 3 partenaires co-constructeurs et 45 bénévoles. ■

2023, UNE ANNÉE PAS COMME LES AUTRES

Au Cairn, les années se suivent et ne se ressemblent pas. 2023 aurait pu être l'année de l'accalmie, mais ce n'est pas le genre de la maison !

Le Cairn devrait être labellisé « Scène ressource en Isère » par le Département et rejoindre ainsi une dizaine de salles de spectacles, avec pour objectifs :

- Encourager la création et la mise en réseaux d'acteurs culturels
- Favoriser l'émergence et la circulation de compagnies artistiques
- Accompagner les résidences d'artistes soutenues par le Département
- Développer des actions d'éducation artistique et culturelle envers un public le plus large possible.

Cette labellisation est une reconnaissance importante du travail mené depuis plusieurs années. Elle permettra au Cairn de porter avec le Département et la Communauté de Communes du Massif du Vercors une nouvelle résidence d'artistes, sur les trois prochaines années. Rayonnant sur tout le territoire et ayant vocation à mobiliser de nombreux partenaires, cette résidence triennale est une formidable opportunité ! ■

EN ROUTE, ENSEMBLE, SUR LES PISTES DE VTT



© Mairie de Lans-en-Vercors

La commune de Lans-en-Vercors a profité de l'hiver pour réunir un collectif d'acteurs du VTT afin de réfléchir ensemble au développement de cette activité.

Le constat de départ est simple : des pistes non officielles mais utilisées par des pratiquants friands de pratiques à sensation et des associations motivées pour réhabiliter les parcours.

Un alignement des volontés est alors à concrétiser.

Plusieurs réunions ont eu lieu avec la commune, les associations, les socioprofessionnels, le Parc naturel régional du Vercors, le Département de l'Isère et l'Office National des Forêts pour définir ensemble quelles pistes allaient être choisies. Les nouvelles pistes doivent répondre à plusieurs objectifs : point de départ et/ou d'arrivée à l'Aigle, pistes déjà utilisées et terrains principalement communaux. Les 3 nouveaux itinéraires seront communiqués bientôt et viendront compléter les 3 qui existent déjà. Ces premières pistes, homologuées par la Fédération française de cyclotourisme, feront quant à elles l'objet d'une optimisation.

Le travail de signalétique et de communication est coordonné à l'échelle de la Communauté de Communes du Massif du Vercors, pour fluidifier cette pratique de plus en plus emblématique de notre territoire. ■

DU SOLEIL ET DE LA BONNE HUMEUR SUR LES DOMAINES SKIABLES

Malgré un enneigement limité durant l'hiver, les domaines skiabiles de Lans-en-Vercors sont parvenus à proposer des pistes ouvertes à la fois en alpin et en nordique. Même après la fermeture du domaine des Allières, une boucle de nordique a pu être rendue accessible en nocturne, de 18h à 21h au pied des Montagnes de Lans. Le travail précis des nivoculteurs et des dameurs a ainsi permis de conserver une offre complète.

Les skieurs étaient au rendez-vous, locaux comme vacanciers, et le professionnalisme de l'ensemble des personnels de la Régie d'Exploitation des Montagnes de Lans leur a permis de profiter des pistes dès le 17 décembre et pendant les quatre semaines des vacances d'hiver, malgré une période de fermeture en janvier. Et pourtant, la saison dernière reste loin d'être égalée, mais la bonne humeur de chacun a permis de toujours voir les choses du bon côté ! ■

UN VENT DE FRAÎCHEUR CET HIVER POUR LES AMOUREUX DE LA MONTAGNE

Cette année, Vincent Bernabei, responsable des animations et de l'événementiel à l'office de tourisme intercommunal, a su faire preuve de sagesse et d'innovation. Quoi de mieux que de garder les animations phares comme la descente ski coucher de soleil, les ateliers sarbacane, et d'apposer sa signature sur de nouvelles animations ?

La nouveauté cet hiver : la Fol'Hivernale, des défis givrés pour toute la famille et les « mardis d'altitude » avec une journée complète sur le front de neige où Vincent branchait « Radio Lans », proposait une chasse aux trésors sur le domaine skiable et l'après-midi marshmallows grillés, quiz, blind-test pour ambiancer les skieurs venus profiter de la neige et des animations musicales. Vivement l'été pour continuer sur cette lancée ! ■



© OTI Vercors

LE FLOCON VERT VA TOMBER SUR LANS-EN-VERCORS !

L'audit de labellisation de la destination s'est déroulé le 20 mars. Après l'année consacrée à l'état des lieux et aux premiers échanges, il est l'heure de faire un point d'étape sur ce projet d'envergure pour la destination. Cet audit, réalisé par un expert indépendant, est fondamental dans la démarche.

Au-delà de la labellisation, il est essentiel pour pouvoir ensuite aller plus loin. Les différentes stratégies vont être présentées et les groupes de travail pourront se constituer. Au programme : accessibilité, mobilité, suivi économique et diversification touristique.

En parallèle, l'enjeu sera de communiquer afin de faire connaître l'ensemble des actions nées ou perpétuées grâce à la labellisation Flocon Vert.

Le temps est venu de surfer sur le Flocon ! ■

ZOOM SUR LES ASSOCIATIONS LANTIÈRES

Les associations sont un des poumons de la commune. Leurs actions permettent de proposer animations et activités aux habitants.

Le ski club

Le ski club de Lans est la plus ancienne association du village. Il offre de nombreuses catégories aux skieurs : de la 1^{ère} étoile jusqu'à l'obtention du monitorat de ski et une catégorie résolument inclusive avec le sport adapté.

<https://sclansenvercors.clubffs.fr>

La FNACA

Le comité local de la Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Maroc Tunisie a un rôle important pour le devoir de mémoire, par l'organisation, avec les collectivités locales, des commémorations de notre Histoire.

Mais également et surtout, par le partage des valeurs démocratiques et de paix avec les jeunes générations... car c'est par la connaissance du passé que l'on aide à construire l'avenir !

Danse en Vercors

Cette association propose aux enfants comme aux adultes de pratiquer la danse, qui permet non seulement d'entretenir sa condition physique mais également de développer son expression corporelle et sa créativité.

Danse classique, Modern Jazz, Hip-Hop, Ragga Dancehall et même Pilates, il y en a pour tous les goûts !

www.danse-en-vercors.fr

Vercoart

L'association a pour but de promouvoir l'art à travers le dessin, la peinture et de stimuler la création présente en chacun de nous. Elle accueille des adultes qui pratiquent leur art depuis de nombreuses années ainsi que des débutants. Les cours de dessin, aquarelle, pastel, peinture acrylique ou huile sont animés par un professeur d'art plastique et se déroulent les jeudis après-midi.

Tél : 06 07 58 19 76

Alpes Tai Jitsu Vercors (ATJV)

Club d'art martiaux traditionnels, ATJV propose une discipline de karaté self défense que tout le monde peut pratiquer : jeunes, adolescents et adultes. Le Tai Jitsu est une discipline complète qui associe différentes techniques proches de l'aïkido, du judo ou du karaté. ATJV a une équipe de bénévoles qui œuvrent pour faire découvrir cette pratique dans un bon esprit.

www.alpes-tai-jitsu-vercors.fr

Le Club des Ramées

Affiliée à Générations Mouvement, l'association permet, dès 50 ans, de se réunir pour fuir l'isolement, et de pratiquer de nombreuses activités : marche, pétanque, chant, gymnastique, voyages, repas. Le club participe à la vie associative du village en organisant des concours de belote, un loto, des concours de pétanque en nocturne, en juillet et août, et en chantant lors des commémorations et du marché de Noël. ■



◆ LISTING DES ASSOCIATIONS À LANS-EN-VERCORS

Retrouvez l'ensemble des associations sur www.mairie-lansenvercors.fr/vivre-ensemble/vie-associative-et-sportive/associations

UNE MAIRIE : UN ESPACE POUR LES CITOYENS

Structure de proximité, la mairie assure la gestion de la commune au quotidien, en mobilisant élus et services, pour répondre aux missions de service public et de vie locale.



la commune en justice et dans les cérémonies officielles, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget et gère le patrimoine.

Le maire délègue une partie de ses compétences à ses 6 adjoints et ses 2 conseillères déléguées, qui sont chargés de suivre des domaines particuliers des affaires communales.

Il est également le représentant de l'État pour lequel il fait fonction d'Officier d'état civil et d'Officier de police judiciaire. À ce titre, il est responsable de la publication des lois et des règlements nationaux, de l'organisation des élections, de l'exécution des mesures de sûreté générale, du plan Vigipirate, du recensement, etc.

Les commissions municipales réunissent les élus selon diverses thématiques de travail, afin de traiter les différents projets et de préparer les délibérations qui

seront ensuite prises par le conseil municipal. Les comités consultatifs réunissent des élus et des représentants de la société civile, afin de travailler

sur des sujets spécifiques.

Les agents municipaux viennent ensuite donner vie aux différents projets politiques. ■

Les conseillers municipaux sont élus par la population lors des élections municipales et siègent au sein du conseil municipal. Leur nombre varie en fonction de la population de la commune. À Lans-en-Vercors le conseil compte 23 élus et les différentes tendances politiques issues du vote sont représentées.

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux délégués sont ensuite élus lors du premier conseil municipal qui se réunit dans les 8 jours suivant les élections. Le maire convoque le conseil municipal une fois par mois environ, avec un ordre du jour qui comporte

plusieurs questions à examiner. Le conseil municipal accepte ou refuse les projets de délibération qui lui sont soumis. Les réunions sont publiques et un compte-rendu des délibérations est affiché en mairie après chaque séance. Le maire est ensuite chargé de faire exécuter les décisions du conseil municipal.

Il dispose également de pouvoirs propres importants, notamment en matière d'urbanisme, de police et de gestion du personnel. Il représente

**23 ÉLUS ET PLUS
DE 45 AGENTS
MOBILISÉS À LANS-
EN-VERCORS.**

DES AGENTS MOBILISÉS POUR LE SERVICE PUBLIC

Les services de la mairie œuvrent au quotidien pour répondre à leurs missions de service public et permettre l'avancée des projets définis par les élus. Au sein des différents pôles, les agents se mobilisent chaque jour pour la commune et ses administrés.

PÔLE AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

Deux services composent ce pôle, dont les équipes permettent d'assurer au quotidien l'aménagement de la commune.

- **L'urbanisme** : informe, enregistre et instruit les documents d'urbanisme en application du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Les infrastructures et la gestion des réseaux dépendent également de ce service.
- **Les services techniques** : ils sont chargés de la voirie, des espaces verts, de l'entretien des bâtiments communaux, des aménagements extérieurs et du parc de véhicules mais participent également à l'organisation des événements associatifs et communaux. ■



© Mairie de Lams-en-Vercors



© Mairie de Lams-en-Vercors

PÔLE RESSOURCES

Il constitue une fonction support pour l'ensemble des services.

- **L'accueil** : première ligne de la mairie, il assure l'accueil physique et téléphonique du public et donne les renseignements d'ordre général.
- **L'état civil** : enregistre et réalise les différents actes d'état civil (mariage, naissance, décès...).
- **Le service finances** : gère les dossiers de financement des commandes publiques et de subventions, élabore les budgets, exécute les missions comptables et assure le suivi financier.
- **Les ressources humaines** : ce service gère la carrière des agents, prépare les paies, gère les congés et les absences et s'occupe du plan de formation.
- **Les affaires générales** : en charge du secrétariat du maire mais aussi de la prévention et la sécurité, ainsi que de la forêt et de l'agriculture.
- **La police municipale** : responsable de la sécurité de la commune et du maintien de l'ordre public, elle remplit des missions polyvalentes, notamment en lien avec les services de l'État. ■

PÔLE VIVRE-ENSEMBLE

Au plus près des habitants, ce pôle est au contact direct de la population.

- **Le service social et le centre communal d'action sociale (CCAS)** : accompagne, prépare et suit les dossiers d'aide sociale (le logement, les aides, le suivi personnalisé). Il prépare les réunions, suit le budget et les actions du CCAS.
- **Le service enfance, jeunesse** : en charge de l'accueil de loisirs extrascolaire et périscolaire, de la restauration scolaire et du ménage de certains espaces communaux. C'est aussi l'interlocuteur privilégié de l'équipe enseignante des deux écoles.
- **Le service vie locale, attractivité et développement durable** : gère la vie associative, la gestion des salles, la communication, le développement touristique, l'environnement, les événements et le conseil municipal jeunes. ■

UNE DIRECTION POUR TOUTES ET TOUS

La direction générale assure le pilotage de l'ensemble des services, la coordination des projets structurants, le respect du cadre réglementaire et l'articulation entre les élus et les agents. Cette dernière est essentielle pour permettre la bonne marche des actions et aider chacun et chacune à trouver sa place. ■

BIEN CHOISIR SON ARBRE ET SA HAIE



Devant les fermes traditionnelles, on rencontre souvent de manière isolée ou en alignement : un tilleul, un érable, un orme ou un charme, jamais de conifères ou d'essences persistantes.

L'arbre tempère : il apporte ombrage et fraîcheur en été et laisse passer la lumière et la chaleur du soleil en hiver quand ses feuilles sont tombées. Ce qui relevait du bon sens autrefois est toujours valable aujourd'hui !

Les haies dans la campagne sont composées d'essences multiples : saules, noisetiers, petits fruits, sorbiers, viornes, aubépines... elles procurent abri et nourriture aux oiseaux et hébergent des insectes utiles. Elles changent de teinte au cours des saisons. On peut retrouver l'esprit des haies de campagne dans son jardin en mélangeant les espèces locales aux espèces ornementales. **Le PLUiH régleme nte ces différentes plantations et précise les interdictions. ■**

LA JOURNÉE ECO-CITOYENNE REVIENT !

Cette année rendez-vous place de la mairie le samedi 13 mai.

Au programme, ramassage des déchets au fil de la matinée et animations diverses.

PARLONS JARDIN AVEC LE PAYSAGISTE DE LA COMMUNE : SÉBASTIEN IDELON

- **Le brûlage à l'air libre : non !** Pourquoi ? Car il y a un danger d'incendie et cela crée une pollution atmosphérique toxique pour la santé et l'environnement.
- **Tonte raisonnée : oui !** Pour protéger la biodiversité dans le jardin et permettre à un grand nombre d'hôtes d'y trouver nourriture et refuge, en plus de favoriser la résistance de la pelouse aux sécheresses estivales ! Une hauteur de coupe entre 6 à 8 cm suffit.
- **Composteur individuel ou collectif : bien sûr !** Le compost est bénéfique pour le sol et fait pousser vos plantes. Il agit sur le sol par ses propriétés physiques, chimiques et biologiques. Les bons gestes et les composteurs collectifs accessibles sur Lans-en-Vercors sont à retrouver sur www.vercors.org. ■

ANTICIPER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DANS NOTRE FORÊT

Sécheresse à répétition, aléas climatiques, surconsommation des jeunes pousses par les ongulés... des arbres montrent aujourd'hui des signes de faiblesse et peinent à se renouveler.

Ainsi, après avoir effectué avec les scolaires les premières plantations d'arbres correspondant au plan de relance de l'État, Lans s'est inscrite dans le projet de plantation et de régénération naturelle « 1 arbre 1 habitant » du Département de l'Isère, pour anticiper le réchauffement climatique.

En misant sur la diversification d'essences forestières et des modalités de régénération, le dispositif pérennise nos forêts et leurs rôles écosystémiques, dont le stockage de carbone. La plantation de 2400 plants, répartis en onze essences différentes, entre feuillues et résineuses, est envisagée ! ■



TÉTRAS-LYRE : LE TRAVAIL DES ACTEURS LOCAUX POUR SENSIBILISER LE PUBLIC

Depuis plusieurs années, diverses actions phares ont été menées pour protéger le trétras-lyre.

Un diagnostic-habitat, caractérisé par une mosaïque de végétaux (pelouses, rhododendrons, myrtilles, mais aussi feuillus et conifères), a été mis en place. Il a été suivi d'un travail de sensibilisation des professionnels agricoles, du tourisme et des élus locaux et de l'organisation de travaux de réouverture en montagne (financés sur les fonds propres de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère, des chasseurs locaux, des alpagistes, et des domaines skiables). Ce travail de concertation s'est notamment concrétisé sur le massif du Vercors au travers du programme Agrifaune.

♦ **Plus d'informations :** <https://www.chasse38.com/gestion-et-protection/nos-actions/action-sensibilisation> ■

LE PÔLE SANTÉ DU VERCORS EN ACTION !

Les professionnels de santé ont créé un plan de réhabilitation à l'effort qui permet aux personnes atteintes de maladies chroniques d'accéder à une activité physique dans un cadre sécurisé, encadrées par des professionnels de santé et du sport.

Objectif général : améliorer l'état de santé, la qualité de vie, la condition physique des personnes. Plus de 10 programmes sont mis en place pour répondre aux problématiques de santé du territoire et de la population. ■

UN COLIS DE NOËL INTERGÉNÉRATIONNEL

La remise des colis de Noël pour nos aînés, offerts par le CCAS aux habitants de plus de 65 ans, a eu lieu le 14 décembre au centre de loisirs communal La Passerelle. Au moment du goûter, les nombreux enfants présents ont repris les traditionnels chants de Noël.

Le samedi suivant, les élus municipaux ont ensuite apporté les colis au domicile des personnes ne pouvant se déplacer. Les colis préparés par l'Atelier Traiteur étaient constitués de produits locaux. ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES AU SERVICE DE TOUS, TOUT LE TEMPS

A Lans, différentes associations œuvrent toute l'année pour les personnes en difficulté, en perte d'autonomie ou de lien social.

- **La Parent'aise** est un accueil de jour itinérant et médicalisé pour les personnes âgées ayant des troubles cognitifs. Ses objectifs sont de permettre un temps de répit pour les aidants, recréer du lien social, améliorer l'estime de soi et maintenir les capacités des personnes accueillies pour préserver leur autonomie. Elle est accueillie à la Maison Sport et Nature les lundis et mercredis.
- **Cuisine Solidaire en Vercors** a pour but de contribuer à apporter une réponse au problème de la précarité alimentaire par la collecte, la transformation et la redistribution de surplus et dons alimentaires. La distribution aux bénéficiaires du CCAS est faite les lundis matin à la salle de l'Aigle.

Ces deux associations recherchent activement des bénévoles, contactez-les ! ■



© Adobe Stock

QUELLES SONT LES MISSIONS ET ACTIONS DU CCAS DE LA COMMUNE ?

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) dispose d'un conseil d'administration et de moyens propres pour mener les missions qui lui sont dédiées :

- **aide sociale légale** (demande d'Allocation Personnalisée d'Autonomie, domiciliation...)
- **aide sociale facultative** : convention avec la Croix-Rouge sur roues, liens avec Cuisine Solidaire pour la distribution de colis alimentaires, organisation du repas et/ou des colis des aînés, accueil d'ateliers de la Carsat (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail), aide financière sports-culture-loisirs pour les enfants de 3 à 12 ans grâce au don reçu chaque année de la recyclerie, initiation aux outils numériques avec Uni-Cités, etc.

Le CCAS est également le bureau enregistreur pour les demandes de logements sociaux sur le plateau.

Les familles ayant besoin de renseignements ou qui sollicitent une aide financière doivent prendre rendez-vous en mairie pour permettre une évaluation personnalisée de leur situation et ainsi mieux répondre à leur demande. ■

UN SERVICE EN LIGNE POUR L'URBANISME

Depuis un an, la mairie peut recevoir les demandes de permis de construire de manière dématérialisée. Vous pouvez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, dans une démarche simplifiée et sans frais. Pensez-y !

♦ www.mairie-lansenvercors.fr/cadre-de-vie/urbanisme. ■

LA MODIFICATION N°1 A ÉTÉ VOTÉE

3 évolutions majeures du PLUiH :
- 20 % de logements en accession sociale à la propriété pour les constructions à partir de 5 logements.
- Amélioration de l'encadrement de la densification.
- Limitation de l'imperméabilisation des sols dans les centres-bourgs et les hameaux. ■

BIENVENUE À MÉLANIE EYRAUD

Depuis le 1^{er} décembre, le service finances a été rejoint par Mélanie au poste de gestionnaire comptabilité. Factures, mandats, titres ou encore assurances sont entre de bonnes mains !



DES ORIENTATIONS CLAIRES POUR 2023 : CONSOLIDER L'EXISTANT ET ANTICIPER



© Josephine Thieveneu

Chaque année, le printemps est le moment de se plier aux exercices budgétaires. La commune gère le budget principal, réparti entre le fonctionnement qui concerne la gestion courante de la collectivité et l'investissement qui comprend tous les travaux et aménagements. Pour le fonctionnement, les dépenses restent stables, avec une attention portée en 2023 sur la revalorisation des salaires des agents. Côté investissement, le principal projet sera la rénovation du bâtiment nord de l'école. Afin d'améliorer la capacité de projection financière de la commune, un travail est en cours pour élaborer un plan pluriannuel d'investissement.

Les budgets annexes concernent la forêt, l'eau et l'assainissement et le service public d'assainissement non collectif. Ces budgets sont eux aussi stables, mais avec un enjeu majeur : préparer le transfert des compétences eau potable et assainissement à la Communauté de Communes du Massif du Vercors. ■

LE STATIONNEMENT SUR LA COMMUNE : UNE PLACE POUR TOUS !

À Lans-en-Vercors nous disposons de nombreux parkings à proximité des lieux stratégiques. Il est donc incivil de se garer sur les passages piétons, les trottoirs, les accès pompiers ni les emplacements réservés aux personnes handicapées, sauf si vous avez le macaron !

Chaque parking a ses spécificités : ceux du centre-bourg pour des arrêts minute afin de faciliter les accès aux commerces et à la mairie, celui du Cairn pour les activités associatives, le cinéma et la médiathèque, celui de l'office de tourisme pour laisser sa voiture et prendre le car. Si vous covoiturez ou si vous séjournez, le parking Saint-Donat est le mieux placé ainsi que le parking de l'Aigle.

Il se peut que des emplacements soient temporairement retirés pour l'organisation d'un événement sur la commune. Dans ce cas, un affichage est apposé pour en informer la population.

Alors, marcher un peu vaut mieux que 135 € d'amende, non ? ■

L'ANCIEN BUREAU DE POSTE

Le bureau de Poste de Lans-en-Vercors a fermé définitivement ses portes le 4 mars dernier. La commune souhaite maintenir son patrimoine foncier, notamment dans le cadre de la démarche Zéro Artificialisation Nette (ZAN), qui engage les collectivités à réduire d'ici 2050 la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Le futur du bâtiment fait donc actuellement l'objet d'une réflexion, au sein du schéma directeur de rénovation des bâtiments municipaux. ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

UN SCHÉMA DIRECTEUR POUR RÉNOVER LES BÂTIMENTS DE LA COMMUNE

Année 2021, un diagnostic s'impose : la commune dispose de bâtiments communaux, mais ceux-ci ne sont pas toujours adaptés à leur usage (accessibilité, surface...), et nécessitent souvent une amélioration de l'isolation, voire une remise en état. Afin d'anticiper au maximum les rénovations à venir, et d'avoir une vision globale des besoins concernant son patrimoine immobilier, la commune a fait réaliser une étude de programmation. Elle apporte des préconisations pour chaque bâtiment grâce à un travail de concertation avec les agents communaux et les associations : degré de priorité de rénovation, prise en compte des besoins actuels et à venir, contraintes réglementaires, etc.

«UNE STRATÉGIE POUR RÉNOVER INTELLIGEMMENT.»

Par exemple pour la mairie : elle devra être accessible aux personnes à mobilité réduite, avoir une surface d'accueil suffisante pour permettre aux administrés de réaliser leurs démarches en toute intimité, des bureaux adaptés aux enjeux de confidentialité et modulables en fonction des besoins actuels et futurs. Les salles doivent également être repensées pour accueillir différents types de réunions, mais aussi le conseil municipal et les mariages ou autres célébrations. L'accueil des archives de la commune, dans des conditions de conservation adéquates, est aussi un objectif. C'est bien l'exhaustivité qui est intéressante dans ce projet, avec une fiche pour chaque bâtiment, aucun besoin n'est oublié. Pour respecter le souhait de sobriété à la commande, une réflexion sur la mutualisation des espaces a été menée. Les bâtiments concernés par l'étude sont : la mairie, la cure, les trois bâtiments des écoles, la salle des fêtes, la Poste et le Cairn. ■

UNE ÉCOLE MIEUX ISOLÉE ET DES USAGES REPENSÉS

Le premier bâtiment rénové sera le bâtiment nord de l'école. Soumis au décret tertiaire (obligation de réduction de 40 % des consommations énergétiques d'ici 2030), il sera isolé et la toiture équipée de panneaux photovoltaïques. Le premier étage sera réaménagé pour dissocier les circulations entre le rez-de-chaussée dédié à l'école et l'étage aujourd'hui ouvert aux associations. Les usages du premier étage ont été retravaillés pour s'adapter aux besoins identifiés avec les associations, l'équipe enseignante et les services municipaux. La cour d'école fait partie du projet : un préau sera installé, et une réflexion sur sa désimperméabilisation sera menée avec tous les acteurs de l'école, dont les élèves.

Pour ce projet ambitieux, le maître d'œuvre a été sélectionné pour sa capacité à saisir les enjeux multiples de ce lieu essentiel à la vie de la commune. La rénovation du bâtiment nord de l'école bénéficiera de subventions conséquentes, proportionnelles à l'investissement très fort de la collectivité. Pour finaliser le projet, l'heure est aux ajustements entre le projet initial, les contraintes techniques et les impératifs de calendrier. ■



© Mairie de Lans-en-Vercors

UNE VIE ÉCONOMIQUE EN MOUVEMENT

Entre nouveaux commerces et reprises d'activités, Lans-en-Vercors a la chance d'avoir une activité économique en plein essor et dynamique. Les repreneurs du bureau de tabac et de la Cave des 4 Routes ont fait le choix de développer de nouveaux services et produits. La ZAC de Jaumes accueille deux nouveaux bâtiments : Vertaco Charpente, déjà en place, et Aventure Nordic (vente en ligne de matériel de montagne), qui devrait ouvrir prochainement à la fin des travaux. ■

UN NOUVEL OUTIL DE COMMUNICATION

Il y a tout juste un an, la commune de Lans-en-Vercors lançait sa stratégie de communication pour aller vers les citoyens et leur permettre d'avoir des informations de façon plus réactive.

En un an, ce ne sont pas moins de 3 nouveaux outils de communication (la page Facebook, la newsletter et aujourd'hui l'application mobile gratuite *Illiwap*) qui viennent compléter le site internet et le bulletin municipal. Plus d'excuse pour passer à côté de l'information : abonnez-vous !

♦ **Facebook** : *Commune de Lans-en-Vercors*

♦ **Newsletter** : www.bit.ly/3sQvLij

♦ **Illiwap** (disponible sur Google Play / App Store / App Gallery) ■



ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

Louis COLLAVET
Yanis BARAGGIA
Lisa MAGNAT
Milo GUILLAUD-BACHET
Adrien CAMUS
Jules MARTY

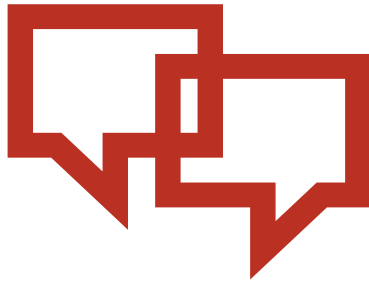
MARIAGES

Catherine JASSERAND et Franck SERAFIN
Catherine HOPIN et Augustin GIVORD
Virginie CHAZAL et Boris DALIX
Céline MENARD et David FAIJAN
Pauline BUCCI et Brice GAUDET-TRAFFY
Souad BELRHALLI et Cyril VINCENT
Ludivine MAZET et Audric BAILLY
Marlène PESENTI et Ashutosh MISHRA
Léa MORELLO et Benjamin DREYFUS

DÉCÈS

Louis CARRAZ
Christine ARNAUD née CHEVRIER
Germaine ACHARD née ACHARD LOMBARD
Sylvaine BERNARD née ORHAND
Laurent AVON
Sabine LORNE
Cécile DEBORD née RIVIÈRE
Henri JULLIEN
Josette MOULIN née BERNARD
Pierre CHOLAT
Bernard IDELON
Olinda MOULIN née PEREIRA MENDES
Nicholas SANDERS
Serge MARGUET
Monique TRIBOULAT née GRANIER
Marcel PERRET

Listes non exhaustives réalisées en fonction des autorisations préalablement signées par les ayants droit. ■



LA MAJORITÉ

Le début de l'année est toujours marqué par des arbitrages importants liés à l'élaboration du budget. Le budget 2023 a été construit avec la rigueur habituelle, dans le cadre de la commission finances qui réunit l'ensemble des élus. Un budget efficace, raisonné, pour lequel il a fallu faire des renoncements, des choix contraints par les incertitudes du moment, les enjeux environnementaux, et avec la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition.

La hausse du coût de l'énergie, des matières premières, des produits de première nécessité, impacte le budget des collectivités comme celui des familles et a pesé lourdement sur nos choix.

Deux objectifs ont été priorités, les travaux de rénovation thermique et énergétique de l'école ainsi que la poursuite de l'étude sur la mobilité et la sécurisation de la voirie.

Nous avons aussi porté une attention particulière à une meilleure reconnaissance du travail du personnel. Le salaire des agents des catégories les plus basses de la collectivité sera revalorisé en prenant en compte la fonction, l'engagement professionnel et les contraintes du poste de travail.

Dans cette période particulière, nous avons néanmoins pu vivre de beaux moments festifs et de partage.

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont contribué à leur réussite.

Yetico, avec le sourire des enfants, restera un carnaval gravé dans la mémoire des lantiers.

LA MINORITÉ

À quoi sert l'opposition ?

« La démocratie est le pire des systèmes, à l'exclusion de tous les autres. » W. Churchill a résumé en quelques mots les difficultés du débat démocratique. En mars 2020, les Lantiers ont désigné les 23 conseillers, pour un mandat de six ans. 597 électrices et électeurs de Lans nous ont accordé leur vote (42,20 % des suffrages exprimés). Arrivés à mi-mandat, il est légitime de répondre à celles et ceux qui nous interrogent : à quoi sert l'opposition ?

5 contre 18.

L'application du principe de la « prime majoritaire » a permis à la liste majoritaire d'obtenir 18 sièges, et à la liste minoritaire 5 sièges. Depuis mars 2020, des centaines de délibérations ont été votées ; dans plus de 90 % des cas, il s'agit de décisions techniques, prises à l'unanimité.

Nous n'avons jamais eu la volonté de nous lancer dans une opposition systématique et stérile. Mais il faut reconnaître de façon factuelle et non polémique que pas une fois, lors du vote de sujets majeurs avec des propositions opposées, nos observations n'ont permis de modifier le vote discipliné du groupe majoritaire. Les points importants sont débattus avant passage en commission ou au conseil municipal. Notre action doit éviter un simple rôle de figuration ; au contraire, il faut rester vigilant, et être force de proposition, sans découragement. La démocratie, c'est la recherche du consensus. Vaste programme !



♦ MAIRIE DE LANS-EN-VERCORS

1, place de la Mairie
38250 Lans-en-Vercors
Horaires d'ouverture :
• Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
• Mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr
www.mairie-lansenvercors.fr

♦ BUREAU DE LA POLICE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h

♦ SERVICE URBANISME

Horaires d'ouverture :
• Lundi de 9h à 12h (au téléphone à partir de 8h30) et de 14h à 16h
• Mardi de 8h à 12h

Si vous ne recevez pas le bulletin municipal chez vous, n'hésitez pas à contacter la mairie :
04 76 95 40 44
mairie@lansenvercors.fr

Publication éditée par la mairie de Lans-en-Vercors, 1 place de la Mairie, 38250 Lans-en-Vercors.

Directeur de la publication : Michaël Kraemer.

Directeur de la rédaction : Michaël Kraemer.

Remerciements à toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro.

Photo de couverture : ©Focus Outdoor
Maquette : Guillaume Véfour.

Mise en page : Mairie de Lans-en-Vercors.

Impression : Numéricopie, ZAE Les Geymonds, rue des Tamagnards, 38250 Villard-de-Lans
Imprimé sur papier certifié PEFC.
Distribué par La Poste.

Cet exemplaire ne peut être vendu.
Ne pas jeter sur la voie publique.





MATINÉE ÉCO-CITOYENNE

Organisée par le Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 13 mai 2023 - Place de la mairie

Entre 9h et 13h, venez profiter des animations dans l'éco-village
et partez à l'assaut des déchets !

